

ASSEMBLEE DU COMITE CENTRAL

Local: Hôtel de Lausanne

Présidence: M. Bernard Guex, président

Ouverture: le 4 mai 1961 à 2100 h.

* * *

L'assemblée débute par observer un instant de recueillement à la mémoire de M. DUCHOSAL, ancien président central des Jeunesses genevoises, décédé et à la mémoire du petit Olivier VANEY, fils de notre Président d'Honneur M. Gilbert Vaney, décédé accidentellement.

1) Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée:
Celle-ci n' a pas lieu, le secrétaire n'ayant pas le cahier des procès-verbaux avec lui.

2) Nominations statutaires:
Président jury-gym: M. Albert George président actuel est réélu à ce poste par acclamation.
Vice-président du jury-gym.: M. Emmanuel Dupuis, vice-président est également réélu à cette fonction.
Sous-caissier central: M. René Wanner a, au cours de son mandat, quelque peu négligé son devoir envers la FVJC. se voit remplacé à titre transitoire par M. Jean-Pierre Giroud.
Sous-secrétaire central: En rempalcement de M. J-P Giroud, nommé sous-caissier, est élu M. François Vuffray.
Contrôleurs des terrains: En remplacement de M. Daniel Chatelan, est nommé M. François Vuffray. M. Paul Glayres qui oeuvrait déjà l'an passé est réélu à ce poste.
Porte-drapeau: M. Ulysse Girard accepte la nomination à ce poste.
Rédaction de la Jeunesse vaudoise: Le secrétaire central reprend la rédaction du journal en remplacement de M. Roland Rochat. Notre président central profite de lui adresser, ici, ses vifs remerciements pour tout le dévouement que notre ami Roland a su dépenser pour le compte de La FVJC. et pour la magnifique tenue rédactionnelle de notre journal.
Commission du rallye: M. Martin Mathys, président actuel de cette commission à libre cours de choisir ses collaborateurs.
Commission de tir: M. André Aubert est renommé président de cette commission avec les membres suivants: Mlle. et MM.
Cécile Martinet Lausanne, Willy Blaser Colombier s/Morges, Gérald Brocard Arnex s/Orbe, François Vuffray Vufflens-le-Château et Bernard Guex président central.

3) Présentation de nouveaux tarifs d'assurance:

Réadaptation des tarifs en vigueur depuis 1936 en ce qui concerne la police d'assurance individuelle. Introduction d'une nouvelle police à responsabilité civile, couvrant ainsi les sociétés organisatrices de toutes les fêtes fédérées, cette dernière est acceptée, de même que la réadaptation des tarifs par l'assemblée présente. Il est annexé à ce procès-verbal un appendice relatif à ces 2 assurances.

4) Divers:

Matériel: Remise en état de la classe matériel, et regroupement de celui-ci dispersé aux quatre coins du canton.

M. George demande à ce que les 2 chronomètres soient soumis à une révision, ce qui est accepté par l'assemblée.

Admission: La sté. de Jeunesse de Vaulion demande son adhésion. Cette demande est acceptée par l'assemblée, et sera ratifiée à la prochaine assemblée générale. Rattachée au giron du Nord, la Sté. de Jeunesse de Vaulion peut déjà participer aux diverses manifestations fédérées de cette année.

Cahier des charges de la fête cantonale:

Ce cahier a disparu depuis la dernière fête cantonale et est activement recherché afin d'y apporter les modifications nécessaires pour que celui-ci puisse être consulté par les futures sociétés candidates à la fête cantonale.

Souvenir: Notre président central demande à l'assemblée d'offrir à notre ancien président central M. Gilbert Vaney, un souvenir sous forme d'une modeste oeuvre d'art, en remerciement au dévouement inlassable que notre ami Gilbert a manifesté au sein de la Fédération tout au long de son mandat de président central. L'assemblée est unanimement d'accord avec ce projet.

5) Propositions individuelles:

Proposition Robert Chanson, rapportée par notre président central, demande à ce que le film fédéré soit présenté lors de chaque assemblée de giron, afin que toutes les fédérés puissent avoir le plaisir de voir ce court métrage. Notre président propose à l'assemblée de repousser cette proposition, par le fait que chaque représentation du film entraîne une dépense passablement élevée, par contre il émet le vœu avec l'assentiment de l'assemblée présente de faire projeter le film lors de la prochaine assemblée générale de janvier, ainsi le but de cette demande sera également atteint avec un minimum de frais.

En passant, notre président central fait part à l'assemblée du challenge

offert par la Société Suisse d'Assurance, et s'empresse de remercier cette généreuse donatrice au nom de la Fédération.

Après plusieurs courriers et rappels que notre caissier central a dus entretenir avec la Sté. de Jeunesse de Mézières au sujet de cotisations et frais d'inscription à différentes manifestations fédérées de l'année écoulée impayés à ce jour, demande à l'assemblée de prendre des sanctions sévères envers cette déloyale société. Notre président propose d'attendre le prochain giron du Centre, et au cas que cette société se présenterait aux concours, ne pourrait participer qu'après s'être acquittée au préalable de ses dettes envers la Fédération. Si tel n'était pas le cas, cette société se verrait définitivement radiée de la FVJC.

La séance est levée à 2330 h.